Comment devenir Auxiliaire de Vie Scolaire ?

Vous pouvez être recruté dans le cadre d'un contrat aidé. Vérifier votre éligibilité à ce contrat auprès de l'agence Pôle Emploi la plus proche de chez vous. Vous avez le baccalauréat ou Vous avez été AVS minimum 9 mois ou Vous avez un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, Diplôme d'Etat d'aide médicopsychologique-Mention Complémentaire d'aide à domicile Vous pouvez être recruté dans le cadre d'un contrat aidé. Si vous êtes éligible, envoyez : un Curriculum Vitae (CV), une lettre de motivation, une copie de votre Baccalauréat Un Curriculum Vitae (CV), une lettre de motivation, une copie de votre Baccalauréat Si vous êtes éligible, envoyez : un Curriculum Vitae (CV), une lettre de motivation, une copie de votre Baccalauréat Selon les besoins d'accompagnement des élèves de 21h à 41h sur les semaines d'enseignement. La majorité des besoins d'accompagnement est de 24h.	Vous n'avez pas le baccalauréat	RECRUTEMENT	QUOTITE DE TRAVAIL
Vous avez été AVS minimum 9 mois ou Vous avez un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, Diplôme d'Etat d'aide médicopsychologique- Mention Complémentaire d'aide à domicile Selon les besoins d'accompagnement des élèves de 21h à 41h sur les semaines d'enseignement. La majorité des besoins d'accompagnement est de 24h.	d'un contrat aidé. Vérifier votre éligibilité à ce contrat auprès de l'agence Pôle Emploi la plus	un Curriculum Vitae (CV), une lettre de motivation, une copie de votre éligibilité à Pôle Emploi et à l'adresse : recrutementaeshavs67@ac-	
Vous pouvez être recruté en Contrat à durée déterminée (CDD)	ou Vous avez été AVS minimum 9 mois ou Vous avez un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, Diplôme d'Etat d'aide médicopsychologique- Mention Complémentaire d'aide à domicile Vous pouvez être recruté en Contrat à	un Curriculum Vitae (CV), une lettre de motivation, une copie de votre Baccalauréat à l'adresse: recrutementaeshavs67@ac-	d'accompagnement des élèves de 21h à 41h sur les semaines d'enseignement. La majorité des besoins d'accompagnement

Rémunération : SMIC selon le temps de travail.

Coordonnées:

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale **IEN ASH** Service AVS

> 65 avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG avsi67@ac-strasbourg.fr Tél: 03 88 45 92 41

Mission ins particuliers de l'élève en situation de handicap L'AVS constitue une aide humaine qui répond aux besoins particuliers de l'élève en situation de handicap : sa mission s'inscrit dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) qui précise les modalités de son intervention (loi du 11 février 2005). La scolarisation de l'élève n'est pas assujettie à la présence de l'AVS.

Fonctions, mpagnement dans les actes de la vie

L'AVS compense le handicap de l'élève dans :

- l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne inpagnement à la vie sociale et relation
- l'accompagnement et soutien aux apprentissages
- l'accompagnement à la vie sociale et relationnelle L'AVS participe à la réalisation du projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Modalités vient dans le cadre son

- L'AVS : intervient auprès d'un, deux ou plusieurs élèves dans • intervient dans le cadre scolaire
- intervient auprès d'un, deux ou plusieurs élèves dans une même classe, une même école, une même commune ou dans des communes distinctes
- prend connaissance des objectifs et des besoins de l'élève définis par le PPS
- a une obligation de discrétion professionnelle (confidentialité des informations) L'AVS accompagne un élève seulement si la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a notifié un accompagnement. Cet accompagnement est soit individuel et s'exprime en heures, soit mutualisé. ription des actions

Lors des activités, l'AVS agit sous la responsabilité et **Description des actions** ignant de la classe :

Lors des activités, l'AVS agit sous la responsabilité et les indications de l'enseignant de la classe :

- vise l'autonomie de l'élève
- valorise les activités effectuées
- a une présence discrète et adapte son accompagnement
- repère des situations susceptibles de créer des obstacles à une relation ou aux apprentissages

Pour en savoir plus :

http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/avs/